

Renforcer les programmes aux niveaux hémisphérique, national et local, pour prévenir, contrôler et traiter les maladies transmissibles telles que la tuberculose, la dengue, la malaria et la trypanosomiase;

Promouvoir le développement d'une enfance saine, grâce aux soins prénataux, aux programmes d'immunisation élargis ainsi qu'au contrôle des maladies respiratoires et des maladies diarrhéiques au moyen de programmes tels que le programme de prise en charge intégrée des maladies de l'enfant, à l'éducation sanitaire, au maintien de la bonne forme physique, à l'accès à une alimentation saine et nutritive, et à la promotion de l'allaitement maternel;

### **Maladies non transmissibles**

Mettre en œuvre des programmes communautaires de soins de santé, de prévention et de promotion, pour réduire les risques pour la santé et l'incidence des maladies non transmissibles, telles que les maladies cardiovasculaires, notamment l'hypertension, le cancer, le diabète, les maladies mentales, ainsi que les incidences de la violence et des accidents sur la santé;

Participer activement à la négociation d'un projet de convention cadre sur la réglementation du tabac; élaborer et adopter des politiques et des programmes visant à réduire la consommation de produits du tabac, particulièrement parce qu'elle nuit aux enfants; partager les pratiques exemplaires et les leçons apprises dans le cadre de l'élaboration de programmes visant à accroître la sensibilisation du public, et en particulier des adolescents, aux risques pour la santé qui sont associés au tabac, à l'alcool et aux drogues;

### **Connectivité**

Fournir aux professionnels de la santé et au public des informations scientifiques et techniques sûres, en recourant à des innovations telles que la Bibliothèque virtuelle de la santé des Amériques; encourager l'utilisation de la télésanté comme moyen de joindre les populations éloignées et de fournir des services et des informations en matière de santé aux groupes mal servis, comme complément aux services de soins de santé existants;

## **15. ÉGALITÉ DES SEXES**

Reconnaissant que le renforcement de l'autonomie des femmes, leur pleine et égale participation au développement de nos sociétés, ainsi que des chances égales d'être en position d'exercer leur leadership sont essentielles: à la réduction de la pauvreté, à la promotion de la prospérité économique et sociale, au développement durable axé sur les personnes, à la consolidation de la démocratie et au règlement des conflits, ainsi qu'à la création de partenariats égaux entre femmes et hommes;